



Projet d'habitat inclusif : une résidence intergénérationnelle en cœur de ville à Quimperlé

Finistère Habitat, la Ville de Quimperlé et son CCAS, Quimperlé Communauté, l'APAJH 22/29/35 (Association pour Adultes et Jeunes Handicapés) et les PEP29 (Pupilles de l'Enseignement Public) se sont associés autour d'un projet d'habitat partagé visant la mixité intergénérationnelle et le maintien à domicile des personnes âgées autonomes. Cette structure innovante devrait voir le jour à horizon 2023.

Aujourd'hui, un nombre croissant de personnes demande à avoir « un chez soi » au cœur de la ville (un logement s'inscrivant durablement dans la vie de la cité), avec un accompagnement permettant cette inclusion sociale et une offre de services permettant une assistance aux personnes, adaptée selon leurs besoins.

Le projet de résidence intergénérationnelle, développé au cœur de la haute ville sur une friche urbaine, répond à cet objectif de concevoir architecturalement des appartements autonomes mais reliés, permettant à des personnes de générations différentes d'occuper un logement à loyer économique dans un cadre qui préserve leur intimité tout en incitant à l'entraide et la convivialité entre les résidents.

Il s'agit d'une nouvelle alternative d'habitat innovante qui verra le jour en réponse au défi sociétal du vieillissement de la population, de l'inclusion des personnes en situation de handicap et d'intégration des jeunes dans la cité. La recherche de convivialité sera le moteur du « vivre avec », pierre angulaire de l'identité de la résidence. Il devra respecter des valeurs humaines telles que : le lien social, la solidarité, l'entraide, la participation et la citoyenneté, l'accessibilité socio-économique et l'accompagnement.



Contact Presse

Mathieu Prigent

Responsable communication

02 98 96 37 41 - 06 19 04 26 33

mathieu.prigent@ville-quimperle.fr

www.quimperle.fr

L'opération immobilière

Dans le cadre de son partenariat avec la Ville de Quimperlé, Finistère Habitat s'est vu confier la maîtrise d'ouvrage de ce projet développé au cœur de la haute-ville, sur une friche urbaine.

Cette opération consiste en l'aménagement d'un îlot dans le centre historique de Quimperlé et situé entre la rue de Mellac et la rue Leuriou.

Dans ce cadre, Finistère Habitat envisage, après démolition du bâti existant (bâtiment de 445m²), la construction de 24 logements collectifs locatifs sociaux, répartis dans 3 bâtiments, dont 2 avec ascenseurs :

- 18 logements T1 et T1 bis
- 3 logements T2
- 3 logements T3

Sur les 24 logements, 6 seraient à destination de personnes en situation de handicap, 6 pour des jeunes travailleurs, 6 pour des personnes âgées. Les 6 autres seront attribués selon le processus d'attribution classique.

L'opération prévoit la construction d'un local laverie, d'un local 2 roues et l'aménagement d'une zone de stationnement de 16 places. La partie centrale de l'îlot sera dédiée à un espace paysagé commun aux résidents, au sein duquel un jardin partagé associatif est envisagé.

Enfin, une salle communale associative sera intégrée au rez-de-chaussée de l'un des bâtiments.



La requalification du quartier Guéhenno

Conjointement à l'implantation du futur conservatoire intercommunal et à la requalification des espaces publics attenants, cette opération participera également au réaménagement de ce quartier de la haute ville.

Contact Presse

Mathieu Prigent

Responsable communication

02 98 96 37 41 - 06 19 04 26 33

mathieu.prigent@ville-quimperle.fr

www.quimperle.fr



Le projet social

La Résidence inclusive est pensée comme un habitat collectif mixte favorisant l'insertion sociale des habitants et le « vivre-ensemble ». Le « vivre-ensemble », c'est développer les échanges entre les résidents, faire le lien entre les générations, favoriser le bien-être des résidents, offrir une offre d'habitat tenant compte du projet de vie des personnes et notamment des plus vulnérables.

De telles ambitions pourront se réaliser grâce à la mise en œuvre d'un projet social, démarche d'ores et déjà intégrée au projet depuis sa conception, puisqu'une salle associative sera construite au cœur de la résidence.

Ce projet social aura pour objectif de mettre tout en œuvre pour garantir les conditions de ce vivre-ensemble. L'APAJH29, les PEP29, Finistère Habitat, la Ville de Quimperlé et son CCAS élaboreront ce contrat autour des axes suivants :

- un projet personnalisé pour chaque résident ;
- la mise en place d'un Conseil de vie sociale ;
- l'intégration d'un accompagnement social ou médico-social des publics, en lien avec les professionnels œuvrant auprès d'eux ;
- et l'animation et la programmation d'évènements au sein de la salle associative.

Cette salle a vocation à être un lieu ouvert sur la vie sociale et associative de la ville. Elle aura pour objectif de favoriser la participation des résidents, le lien avec les habitants et les associations, la convivialité tout comme l'échange intergénérationnel.



DOSSIER DE PRESSE
Quimperlé, le 05/03/2021



Contact Presse

Mathieu Prigent

Responsable communication

02 98 96 37 41 - 06 19 04 26 33

mathieu.prigent@ville-quimperle.fr

www.quimperle.fr

Calendrier prévisionnel

Le permis de construire sera déposé en mars 2021. La déconstruction du bâti existant devrait intervenir fin 2021. Le lancement des travaux est ainsi programmé début 2022 pour une livraison attendue au 2nd semestre 2023.

Financement

Acquisitions foncières

Pour mener ce projet la Ville de Quimperlé a acquis plusieurs parcelles :

Total des acquisitions : 283 043 €

Opération

Montant total prévisionnel : + de 2,6 millions d'€ HT

Ce projet ambitieux bénéficie du soutien de Quimperlé Communauté (fonds de concours), du Département du Finistère (Aide à la pierre), de L'Etat (aide à la pierre)

Il s'inscrit dans le cadre de l'appel à candidature régional « dynamisme des centres villes et des bourgs ruraux » et est soutenu à ce titre par l'Etat, la Région Bretagne, par l'Établissement Public Foncier régional et la Banque des territoires.

Il s'inscrit également dans le contrat de partenariat Région Bretagne-Pays de Lorient-Quimperlé.

